

## Formation générale des adultes

<b>Cours et leçons et suivi pédagogique</b>	+	<b>Autres tâches professionnelles (ATP)</b>	=	
Cours et leçons et suivi pédagogique  800 heures annuellement		Général  7 heures par semaine 280 heures annuellement Incluant les heures consacrées aux journées pédagogiques en sus des 32 heures, le cas échéant		32 heures <b>en moyenne</b> par semaine dont 28 heures <b>en moyenne</b> par semaine au centre et
=		+		4 heures <b>en moyenne</b> par semaine à l'endroit et au moment déterminé par l'enseignante
20 heures en moyenne 800 heures annuellement		ATP Perso  5 heures par semaine 200 heures annuellement		1 280 heures annuellement
		=		
		12 heures en moyenne 480 heures annuellement		

# Formation générale des adultes

## Tâche éducative (TÉ)

À l'éducation des adultes, le cœur de la tâche est composé des trois éléments suivants. Ceux-ci totalisent **20 heures** par semaine.

- A) Présentation des cours et leçons
- B) Suivi pédagogique lié à la spécialité et requis par la direction
- C) Les 32 heures consacrées à des journées pédagogiques

## Autres tâches professionnelles (ATP)

En plus de l'élément central de la tâche, les **12 heures**, appelées « autres tâches professionnelles » complètent la tâche globale. Ces 12 heures se composent de trois volets :

### 1) ATP – Général (6 h 56)

- Accueil et déplacements;
- Rencontres (spécialité, cycle, matière, concertation...);
- Échanges, communications, suivis, imprévus;
- Comités
- Activités étudiantes

### 2) ATP – Perso (1 heure)

- Tâches **déterminées par l'enseignante**
- Moment déterminé par l'enseignante, dans l'amplitude.
- À faire à l'école.

### 3) ATP – Perso+ (4 heures)

- Tâches **déterminées par l'enseignante.**
- Moment déterminé par l'enseignante
- Au lieu **choisi** par l'enseignante

Les tâches faites dans les ATP – Perso peuvent être, notamment :

- Préparation d'activités de formation et d'éveil;
- Lecture de documents;
- Photocopies;
- Correction...